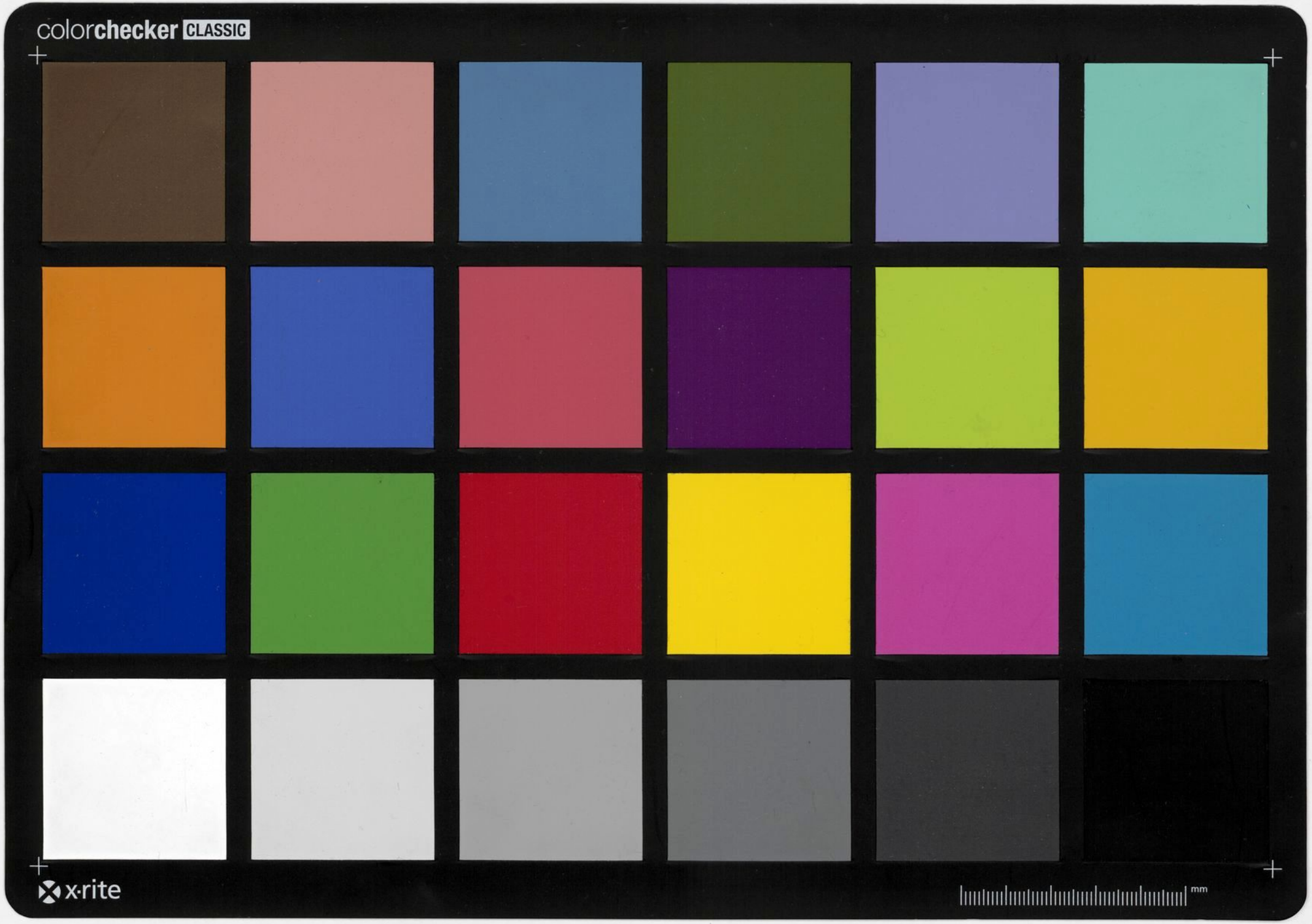
colorchecker CLASSIC
x-rite
mm

I. Le Havre, Mes Conversations avec M.M. Grubery.

Le 29 Juin.

Les Guinées Bleues de Rouen,

M. Grubery me disait ce soir qu'il y a 20 ans on envoyait de Rouen Les Toiles de Coton qu'on y fabrique En Quantité à Cubemas pour y Teindre. L'impression ou Le Coton Blanc pour y être teint. ne fabricant de Rouen a trouvé Le moyen d'imiter Les Guinées bleues Rayées, Quadrillées des indes Et Le Bon teint de Cayenne. on les a Employées avec Succès au Comerce d'afrique. on demandait alors quand un Vaisseau arrivait de Europe, S'il apportait des Guinées de Rouen, Et Leur Beauté avait la preference sur celles des indes. S'il est que les fabriques d'aujourd'hui ne puissent pas supporter la Concurrence de celles de Gallande Et font pour tromper Le Cas, il Est de fait que les Guinées de Rouen ne jouissent plus de cette celebrité. on les Craint a la Cote, Et J'ignorais après Cette apertion fondée, malgré L'assurance de M. Portes, sur ce que J'ai vu au Havre Lorsque Les Negres tassent Leurs Guinées dans Les tonneaux, ils y melent des Lits de joncs ou d'autres Epiceries pour Les faire Croire Venir de L'inde où apparamment ces Toiles de Coton sont mêlées avec des Epiceries ††

il me disait Sur la Question que J'osais proposer Les anglais avaient plus de Succès que nous au Commerce de Guinée que Les Capnes Anglais Vivaient toujours de Viandes Salées et restait toute la vie ce qu'il avait Commencé d'être. un Capne français Veut dans Son Bord Etre comme il serait chez Lui dans une Ville, Robe de Chambre, pain frais, Viande fraiche &c

† Lorsque M. Begouen de Meaux Etablit Les 1res fabriques de Guinées a Rouen elles Etaient aussi belles que celles Venant de l'inde, et elles furent vendues de même a la Cote. Depuis on a Economisé Sur L'indigo. on teint d'abord En noir pour donner un fond plus fort a la teinture Bleue, le Bleu pris ou Et quand elle Est arrivée à La Cote, elles Sont grossies au noir, on n'en veut plus.

†† M. Begouen m'a dit que c'était une folie, que Les Guinées de L'inde portait Effet un Gout et une odeur mêlée pt être d'epiceries, mais qui n'est pas Epicerie pure, il propose au Contraire de L'inde qu'on ne pt guères imiter.

Arch No 13/13

son Equipage fourni de Meme. cette delicatesse de vivre force L'armateur de fournir son vaisseau de mille choses qui feraient superflues dans un navire Anglais. de plus un français outre ses appointemens qui st ordinairement de 2000 Ecus pr la traite veut encore avoir 2 ½ pr Cent de la Vente, et souvent passe un ou deux negres a son Compte, Ensorte que sur un navire de 600 negres il a plus de 50000tt a lui. il fait deux voiages et il se retire. cette speculation ruine L'armateur. Je Convins de cette Vérité, mais je la trouve avantageuse 1° en ce que le profit se partage entre plus d'individus, 2° que Les negts qui feraient la meme chose s'ils s'enrichissaient plus vite, st obligés de renouveller Leurs speculations et de se tenir plus longtems à leur Commerce. M. Gomberg n'est pas de mon avis.

Le 2e Juin.

Les Piastres.

Les piastres valent d'argent de france 5tt la 5tt 5. 5tt 10 &c on en frappe dans L'inde C. a. d. en amerique, on en frape en Espagne. L'Exportation en est defendue, il est reservé au roy. Cependant comme ns les regardons comme Mdise, elles sortent moyennant un droit imposé de tant pr %. elles st reçues dans toute L'Europe, on les porte a la Chine, dans L'inde, à l'isle

de france pour les besoins de la france
ou les porte meme à la Côte de Guinée
pr le Commerce des noirs, dans un Cantons
seulement. ou les Emploie Encore au
Rachat des nègres.

Car il faut distinguer Entre le Rachat
et la traite des nègres. Le Rachat consiste
a aller prendre des nègres dans les differens
Comptoirs soit des anglais, soit des portugais
Etablis sur la Côte et on ne fait le
Comerce qu'avec de l'argent. L'autre
se fait par des objets d'Echange.

Les piastres st monoie dans quelques
parties de l'Italie, dans la toscane
particulièrement, à Gênes &c.

M. Jombery me Contait que pendt
la guerre il Etait allé tenir maison
à Amsterdam, et que s'il Etait moins
attaché a la france, il irait Encore s'y
Etablir que c'était la seule Ecole pour
le Commerce, qu'un Jollandais Etait
plus Speculatif que tout autre mgt
de l'Europe meme qu'un anglais
parcequ'il Embrassait l'Ensemble Et tous
les details du Commerce à la fois. la raison
c'est qu'il Est né dans un pays qui le
nécessite au Commerce, il Est Entouré de
grands moyens qui lui en inspire le gout
Et que l'Economie de la vie en Jollande
fournit aux besoins que le Comerce lui

+ la france le Comerce est Etouffé sous les Entraves Cruels qu'il a a Veniere.

demande. le Hollandois est minutieux en affaire de Commerce, mais il est toujours fidele à ses Engagemens. un grand negt riche de millions ne dédaigne pas une affaire de G. S. qu'on lui proposerait, le tout moins par avarice que par Esprit de Commerce. +

Le 28.

Pavillon neutre ostendois.

M. Rhomberg negt a Ostende avait pendt la guerre derniere 400 navires en mer a lui ou pr parler plus exactement sous son nom. à la déclaration de la guerre, il avait Ecrit Circulairement à tous les negts des ~~l'Europe~~ puissances belligerantes qu'étant en pays neutre, il preterait son nom aux navires qui leur payeraient tant. il était arrivé que tous les Batimens Mds français étaient tous Rhomberg, tous les anglais étaient Rhomberg, tous les Hollandais étaient Rhomberg, et qu'en se faisant la guerre les puissances respectives respectaient leurs Ennemis. le profit réel Etait pour l'Empereur qui avait autorisé M. Rhomberg à cette belle speculation qui lui a valu de son prince des titres de noblesse.

il a eté question ce soir du projet de rendre paris un port de Mer ou plutot comme Londres port de Riviere. le résultat de la dépense s'Etait moins Esiderable que celle qu'on fait dans ce moment à Cherbourg. l'objection que tout s'engloutirait à Paris et que la tête de l'etat se

nourrirait aux depens des membres est sans fondement. Londres, Bristol et Liverpool sont les trois seules villes considerables de l'angleterre. Londres particulierement renferme tous les riches du Roy et l'angleterre est partout bien cultivée, les paysans y sont aisés. Cependt l'exemple du commerce est bien plus puissant chez eux qu'il ne le sera jamais chez nous. le gout pour la mer, les possessions etendues que l'angleterre ~~possede~~ a encore dans l'inde et celles qu'elle avait en amerique, la situation de l'angleterre environnée d'eau et bordée de ports qui leur fait une necessité d'en fermer leur deffense. &c.

Le 29.

Le Comerce des Etrangers au Havre,

Le Commerce Etranger et national au port du Havre se fait par les Anglais, Hollandais, Suedois, Danois et villes anseatiques. peu de prussiens, de Russes, de portugais quelques Espagnols de Bilbao.

d'angleterre Ecosse, jrlande,

d'angleterre 90 a 110 v.x de 60 t.x chargés de plomb en saumon, d'etain en bloc, de matieres ppres aux teintures, de bleds de farine. 15 a 20 B.timents de 160 t.x chargés de de charbon de terre de meubles a taillandiers de couperose. ils remportent des vins, des eaux de vie, des Baptistes, toiteries, modes, du plâtre, des rubans, bas de soie &c les charboniers du caffé, du sucre pr la hollande ou les villes anseatiques.

Les Ecossais 15 a 20 apportent du tabac pr la ferme Generale. 5 a 6 petits —

batimens apportent du saumon salé en baril. ils remportent toujours vins, eaux de vie, autrefois thé, encore des toileries &c

Les Jtaudais font un commerce plus assidu, bœuf salé, Lard, Langues, beurre, Suif chandelle et saumon pr les Colonies et guinée, Cuirs verts, Cornes de bœuf Poil de bœuf ou vaches, Peaux de Chevres, ō apprettées. L'exportation en vins, eaux de vie, thé, toileries de Rouen batiste, de Beauvais, Cambray, des Cercles pr Relier leurs barils de Chair et beurre.

La Hollande,

apportaient cy devant des Mdises de toutes les parties de l'europe du nord, d'Jtalie, d'Espagne &c depuis l'augmentation du droit de fret et de Cabotage sur les Nres etrangers vent des ports de France dans la mediterranée dans ceux du Ponant, ils ne font plus ce Cabotage+ et se restreignent a l'importation des denrées de leur Crus. ils viennent meme a Vnde pr prendre nos sucres nos Caffés et Mdises de nos fabriques et Manufactures ++

Les Hollandais ont perdu beaucoup depuis que les nations voisines s'est Eclairés sur leurs interets. il n'y a pas plus de 20 ans qu'ils etaient encore les Commissionaires de toute l'Europe. on Ecrivoit a Amsterdam de Petersbourg, de Stockholm, envoyés nos une voiture de paris, des modes de Paris +++ aujourd'hui ns les portons nous memes, mais ceci n'empechent pas les Hollandais d'avoir encore bien des avantages sur nous.

La Suede.

8 ou 10 nres charges de fer en barre

+ c'est peu de Chose, c'est peut etre 15 ou 20 voiages de Moins.

++ ils nous fournissent encore des Epiceries, drogueries, des guinées de toute sorte pour le Commerce d'affrique &c.

+++ et ~~aucune~~ la suede se faisait meme pour Consel.

acier, fil de fer et de laiton, alun, bray goudron, et planches de sapin. des n.res de 200 t.x. ils vont a bord chargé des vins, a Bronage du sel, des sucres et caffé, quelque peu de toiles cottonnerie et etoffes de Rouen, Lyon, Tours, quelque peu de vin de bourgogne et champagne et des fruits &c

Danemark.

+ de 140 a 160 t.x

49 a 50 n.res chargés des mêmes M.dises que les suedois et de plus, du Maquereau salé en baril, des avirons, du goudron, du bray gras, huile de poisson, ils s'en retournent a vuide ou chargés comme les suedois, avec plus d'etoffes parcequ'ils st plus riches et que les modes y ont plus cours qu'a Stockholm.

Hamburg, Dantzig, Breme, Lubec.

Hamburg

un grand commerce; ses n.res apportent de l'alun en roche, bray gras, chanvre cuivre en fourure, fer en taule en barre, laine, chanvre, cire jaune planche de sapin, bazin d'harlem, et toiles platille pr le commerce de guinée, azur commun, plomb en saumon fer blanc et noir en baril. ils emportent les 3/4 des denrées americaines en sucre, caffé et indigo.

Dantzig.

du 2 rang. ses n.res apportent des planches de sapin qu'on nomme bois de bordage pr faire les ponts des na.ces, un peu de Matures beaucoup de bled. ils emportent sucre caffé des colonies.

Brême et Lubeck,

3 ou 4 N^res qui apportent les mêmes objets que Dantzig. ils remportent les mêmes Denrées, Brême de plus emportent des Sucres bruts pr ses raffineries.

Les prussiens viennent si rarement et leur Cargaison est la même que celle des V^x anseatiques

Russie,

Le Commerce est plus interessant. les russes frequentent peu nos ports + et c'est une grande perte pour le Commerce. ils apportent du Goudron, Bray, des Matures, planches de Sapin, Crin, Sarge de porc, toile à voiles, pelleterie fine et commune, fer en barres, Chanvre, Suif, colle de poisson, Cire jaune. ils remportent Ocaucy de M^dises des Manufactures de Lyon, Paris, Rouen, &c de l'argenterie, Bijouterie, meubles de prix riches et magnifiques, des voitures.

+ peut etre que le droit de fret diminué de celui de prime abord les engagera a y venir plus aisement, et l'ocean qu'ils Commencent a Connaître aussi bien que nous.

Portugais,

il arrive rarement Les vaisseaux portugais dans nos ports et depuis plus 9 ans on n'en a vu que deux au havre. soit a cause des droits de fret auquel ils sont assujettis, soit parceque les vaux français qui font le Commerce en portugal y chargent a meilleur Compte, leurs Denrées ns viennent par nos V^x. et ns leur portons les objets des manufactures de Lyon, et Rouen, nos meubles bijouteries et merceries.

Espagne.

il vient bien peu de N^res espagnols au havre. ceux qui y viennent n'apportent

presque que des Laines de Bilbao et s'en retournent a Vuide sur leur lest ceux qui s'affretent prennent pr Cadix ou Barcelone des obpts des Manufactures d'amines, de Nogent le rotrou, d'elbeuf, Louvier, du Mans, abbeville, Lille, Rheims, St Quentin, Sedan en draps, pluches, pannes, Calemandres, Moquettes, Velours d'utrecht, baracans, Camelots, Etamines Cires et bougies.

Le 30.

Commerce particulier du Havre.

Je demandai a M. Gambier quel etait le Commerce du Havre.

il se divise en 4 branches.

1. Celui des Colonies
2. Celui de la traitte des negres
3. Le grand Cabotage
4. Le petit Cabotage

Le Commerce des Colonies depuis la paix de 1762 a doublé au Havre ++ il s'y arme annuellement 120 nres pr les isles dont 50 de 350 à 450 tx Le reste de 150 à 240 tx. de tous les ports ouverts, il n'en est pt ou les chargemens soient plus riches. on les estime d'un dans l'autre de 300 a 350000 tt. leurs Cargaisons outre les Comestibles dont elles st Composées de Bœuf salé beurre, Lard, saumons, Morues seches, Harangs blanc et sauv, huile d'olive, vins, Eaux de vie et farine, emportent encore tous les objets possibles des Manufactures du Roye, Etoffes de soie, toileries, Mercerie, grosse et fine Quincaillerie, Argenterie, Bijouterie, chapeaux de Castor et demi Castor a negres, Galons d'or et d'argent, meubles glaces, modes, habillemens d'Entelles, montres, Marmites de fer, objets de Menuiseries, charronage, merrain, cercles, osier, tinette, brique, Carreaux de Caen, fayance de Rouen et du Havre +

++ pr les Colonies et la traite des noirs. L'Exportation a l'etranger des denrées des Colonies à plus que triplé. la progression de Commerce a doublé la recette de la douanne et si le ministere fait

+, les suifs, Chandelles &c

executer au Havre les plans qui st arretés tant pr l'agrandissement de la ville que pr celui du port cette ville deviendra une des plus florissantes du Roye.

Comerce de Guinée.

il n'y avait avant la paix de 1762 que 3 ou 4 navires destinés a faire le Comerce de Guinée. Aujourd'hui il y en a 30. Le Comerce est devenu plus difficile et la traite beaucoup plus chere. un negre qui Contait 225 a 250 vaut aujourd'hui 500. 550 tt. Les Cargaisons sont Composées de toileries des Indes et de Rouen, de Soieries, Bagettes de beauvais, d'eau de vie de vin et de Cidre et de Grain+, fusils, pistolets, sabres Couteaux verroteries, fer en barres, Quincaillerie, Mercerie, Argenterie bijouterie, Canettes de Grais, Corail ouvré, Cauris, Cuiverie, etain plom non ouvré poudre a feu, drap de Carcassonne tant en pièces qu'en manteaux galoné d'argent et d'or. aujourd'hui les peaux de Chats...

+ et de Genievre

Retour des isles p. les Nre negriers.

Les chargemens des Navires qui vont aux isles directement ou par la Côte de Guinée, st composés de sucre terré, teste et brut, Caffé, Cotton, indigo, Cacao, Gingembre, Canefice, Cuirs en poil, bois a teindre, de Marqueterie, ou a etre tourné, Confiture, Liqueurs, Sirop et taffia.

Ces denrées et Mdises Entrées dans le roy. s'envoyent à l'Etranger, il ne reste p. la Consommation du roy. que le port du Havre que les Cotons en Entier, partie des Sucres de st Domingue, partie des Caffés Martinique. Le reste des sucres Caffé et indigo tant de st Domingue que des isles doivent s'exporter a l'etranger par terre que par mer. ~~[illegible]~~ avoir

recours aux art. de Hollande et des villes anseatiques pr l'Exportation de ces Mdises par mer. les français ne chargent que rarement pr le nord. celles par terre destinées ordinairement pr les Suisses, l'allemagne, la Lorraine, les Flandres autrichiennes par contrebande.

Le Grand Cabotage.

Par grand Cabotage on entend les nres français qui font la navigation en partant du port de Havre pr aller dans ceux d'Espagne, de Portugal, d'Italie, de la Russie et dans les ports français de la méditerranée comme Marseille, Cette St Toulon.

On ne pt fixer le nombre de ces nres, il est considérable. La majeure partie st des nres des ports de St Valery en Somme, Dieppe, Caen, Rouen, il y en a peu du Havre + mais les mgts de ce port st intéressés dans le plus gd nombre de ceux des ports cy dessus denommés. rien n'est plus précieux que les chargemens que ces nres exportent ppalement pr l'Espagne, le Portugal, et la Russie. on a vu de ces nres valoir jusqu'a 3000000. cette exportation existe en Mdises de toutes les manufactures du roye Lyon, Paris, Rouen, Amiens, Alençon, St Quentin, Beauvais, Lille, Thiers, Challon, Le Mans, Alençon, Caen, Elbeuf, Louvier, Sedan, Laval, Cholet, Nogent le Rotrou.

On remarque que depuis quelques années l'Exportation pr l'Espagne a été immense.

Les nres qui reviennent ou d'Espagne ou de Portugal rapportent des Mdises du Cru de ces Contrées, vins, eaux de vie, fruits,

+ La raison est qu'il fait le gd commerce et que les petits ports ne pouvant contenir des nres assés grands emploient les leurs a visiter les côtes.

+ des Soufres et Mdises d'Levant dans
L'entrée est prise sur le port. Le Havre pt tous
ces objets de L'entrepot de Paris, de la picardie
de la Caspe et Pays normands et de la Champagne.

Les Nres français ne Gangent pt de Denrées des
Colonies pt L'Etranger. Les Hollandais, Gambourgeois,
Dantzigois, Suedois, Danois pt la presque totalité de cette
exportation par le Bas prix qu'ils mettent au fret,
par la sobriété et L'Economie avec laquelle ils
naviguent. ces Etrangers en rapportent en Echange
les objets de Commerce de leurs Pays, Les Bois, le
Chanvre, Brays gras, goudron, Toiles pt Gumes &c.

L'espace étroit dans lequel est renfermé
La ville de Havre n'a jamais pu d'y
établir des Manufactures dans les rapports.

Dans les Dehors de la ville il y a plusieurs
Savonneries. Les Savonnes qui en proviennent sont
belles et s'envoyent aux Colonies et pl

Etat Cabotage,

vendent bien. dans le Faubourg il y a
plusieurs ateliers ou se fabrique toute la
grosse Quincaillerie de fer propre pour la
Culture des terres aux Colonies. il est étonnant

Soudes, Laines, et des Mdises qui proviennent
soit de la Commerce des Indes ou des possessions
que les Anglois ont en amerique. Les
Indigos guatemala, Les Cochenilles, Les Cuirs
Les Bois de teintures, Les Monoies, Lingots
d'or et d'argent.

ils rapportent d'Italie Des Soies d'Orfèse
Citrons, Oranges de surtout a Oneille
et a St Maurice.

Si ces Nres partent pt L'Espagne et le
portugal seront a Marseille, celles ci
Toulon, ils rapportent des savons et des
Huiles, Citrons de Sicile, Laines filées,
vins, Eaux de vie, Droguerie &c.

Le Commerce de Marseille de gbre a
Mars se fait ordinairement par Les Nres
de St Malo, Granville et Bayeux qui
y ont porté du Merrain pour les Barriques
pour la Morue. ils se preferent a tous autres Nres
par la Modicité du fret et de la
Coutume plutot que de revenir à Vide.
il s'expedie pour eux depuis quelques
Années 2 a 3 Nres de moyenne Grandeur
chargés de sucre brut pour Livourne et
Trieste ou il y a des Raffineries établies
pt Le Compte de ces Mrs.

Le petit Cabotage se Distingue
en deux parties. La 1ere est la Navigation
qu'une Nre de Mrs de ce port de 100 a
150 tx fait a Bayonne, Bx, Marans
La Rochelle, St Malo, et Dunkerque où
ils portent et d'où ils rapportent des

L'Exportation qui s'en fait et les fortunes qu'ont fait les Entrepreneurs. depuis quelque tems une société de negts a Etabli dans ce même faubourg une Raffinerie de sucre qui a la plus gde Vogue. M. Estaf il y a aussi près du Phare, une tuilerie qui fournit et vend a tout le pays des briques propres a Batir, on en expédie même p. les Colonies.

160

Le 1 Juillet,

La Jauge des Navires,

Mdises.

La 2e est la navigation que de très petits batimens font de Havre dans les divers Ports de la province de Normandie comme Rouen, Caen, Berbeuf, Dieppe, St Valery en Caux, Fecamp et Gonfleur. ils y portent et en raportent les Mdises et denrées necessaires a la vie.

---

nous avons Entamé la Grande Question de la Jauge des navires sur laquelle les negts disputent avec l'administration depuis l'arret du 26 8bre 1785.

cet arret a converti le privilège de la modération de la moitié des droits sur les sucres et autres Mdises Coloniales Vent du retour de la Vente des nègres en une gratification de 40tt par tonneau de Continence. L'art. 8 de cet arret s'exprime ainsi en indiquant une manière particulière de Jauger les Nres que les armateurs destinent a ce Commerce.

" Les Nres destinés a la traite seront Jaugés par
" Les Gardes Jurés Jaugeurs Sermentés lesquels
" prendront pr Base de la Jauge La Largeur
" ou Le Bau du Vaisseau, sa Longueur
" absolue de L'etrave à L'étambord de
" Nablure a Nablure et Le Caux y Compris
" L'entrepont.

L'ordce de la Marine du Mois d'Aoust 1681 tit. 10. art 5. avait dit.

" Pour Connaître Le port et la Capacité
" d'un Vaisseau, et en Connaître La Jauge
" Le fond de Cale qui est le lieu de la Charge

" sera mesurée a raison de 42 pieds cubes
" par tonneau de mer.

L'ord.e de 1681 au titre du droit de fret avait dit art. 1.

" notre droit de fret sera levé a raison
" de 50 sols par tonneau sur tous les V.x
" etrangers selon la continence dont ils seront
" suivt la jauge a morte charge qui en
" sera faite &c

Jusqu'ici on a jaugé d'après le pnoncé de ces 2 dernieres Loix. mais l'arret du 26 8bre s'etant expliqué en d'autres termes, on veut la abuser au point de persuader qu'un n.re du port de 400 pt le devenir de 900.

il est juste d'après l'arret cité et d'après l'espece du commerce qui doit etre encouragé de jauger l'entrepont.

la loi n'ayant rien reservé pr la chambre, les soutes, cambuses et autres espaces perdus par les pompes &c on a pu encore prendre tout cela dans la jauge.

La forme d'un n.re etant partout arrondie la plus sure maniere pr le jauger exactement c'est d'etablir sa longueur, largeur et profondeur moyenne et de multiplier les unes par les autres. pr y parvenir on prend par ex: pr le bau, sa plus gde largeur, sa plus pttite et sa moyenne des 2 cotés &c. on a toujours etabli ainsi au havre et dans tous les ports en general la mesure des V.x et on continue encore dès qu'il n'est pas question de jauger un n.re negrier. pr celui ci on établit sa continence par toutes ses plus gdes etendues sans redaction et c'est ainsi qu'on interprete l'arret du 26 8bre der.

il y est dit, on prendra la longueur absolue. non seulement on la prend, mais encore la largeur,

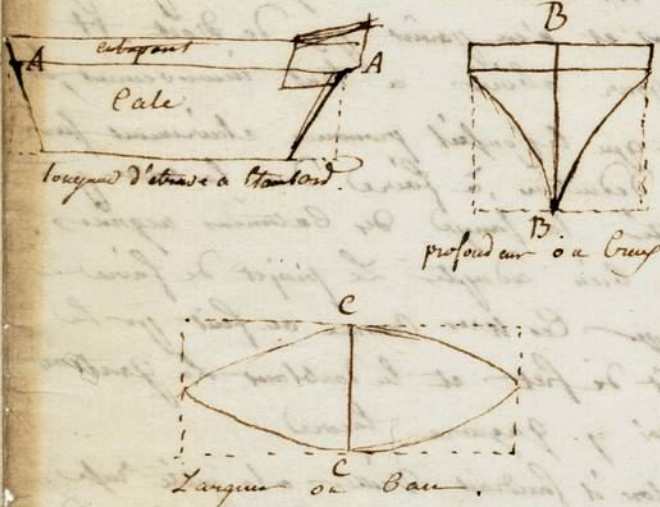

et profondeur absolue ce qui Labrame une Etendue bien plus ~~Vaste~~ et on mesure aussi dans les Espaces imaginaires jusqu'que l'operation de devient Exacte et un Mr est bien éloigné de l'etre. J'appuie mon raisonnement d'un Exemple assez frappant.

Le Mre Le Gardy Vaisseau de Espagne Ceu Havre en 1784 a été jaugé a 320 tx par Le Jaugeur de M. L'Amiral et fut certifié depuis enregistré at'Amirauté, Le 19 8bre. il a payé a Raison de Cette Contenance une Maitise de Commerce L'a cedée depuis et vient de l'expédier pour Guinée. il a été jaugé à son Depart d'après L'interpretation sonne donnée at'art. 4 de l'arrest du 26 8bre et fut certifié. La portée a 746 tx 2 pi. et C'est par cette Contenance qu'on va demander Les 4 ots de Gratte par tonneau.

Le Jaugeur a Etabli La plus gde profondeur du Gardy a 14 pi. 7 po. Sa plus grande Baw a 22 pi. 8 p. et sa plus gde Longueur a 88 pi. 6. po. Les Epaisseurs deduite Conformt a la Jauge Le dessus il a fait son Calcul d'après Les Données Extremes cy dessus et en multipliant Les une par Les autres, il en a resulté un total de 31290 pi. faisant 746 tx 2 pi. +

il a fait la meme operation sur la Mere, et la Jeune Agathe, Le meme Resultat.

La difficulté d'etablir une Jauge sure vient de la difference qu'il y a à de la difference de jauge par Encombrement ou par Solide. L'une et L'autre de ces deux manieres Ceperdant multipliées Les unes par Les autres donnent Exactement Les mesures.

celui qui Jauge par Encombrement dit 12 pi. Cubes sont un Tonneau. prenons le total des pi. Cubes d'un Navire et Le resultat determinera sur quelle Quantité on devra payer La Gratte. mais les negres ne Se tassent pas comme des grains de Caffé de Bled...

d'après ces renseignements il est facile de voir pourquoi un Mre de 320 tx tel que le Gardy se trouve tout à Coup porté a 746.

dira t'on que L'entrepont, Les Chambres, et toute Compris dans L'operation nouvelle peuvent former cette difference, cette objection tombe, puisqu'il est de fait que les Espaces Vuides ne doivent ajouter qu'un Ce ou un Quart tout au plus a la jauge ordinaire de la Cale.

dira t'on en 2 Lieu que les Batimens destinés a la traitte, et cette objection est celle des Navts, etant Construit avec plus de finesse et Agrest plus de facon afin de les rendre meilleurs Voiliers et Trouvant par la sur le tems, Sa Majesté a eu la vue d'indemniser Les Armateurs par une Jauge plus Considerable en apparence, mais qui dans le fond ne fait que Reparer le sacrifice que L'armateur a

fait reclement sur la continence qu'il aurait pu donner à son batiment, ce motif est supposé gratuitement. Le conseil aurait bien plutot augmenté la gratton que de l'asseoir sur des bases incertaines.

Le jaugeur de l'amirauté du Havre a été à Gonfleur pr y faire sur des nres destinés a la traitte l'operation contre laquelle on réclame, mais M. Prémor un des armateurs de cette ville a trouvé l'extension de jauge donnée à son batiment si révoltante qu'il n'a pas voulu demander au bureau des fermes sa gratton sur le pied de la jauge nouvellement constatée quoiqu'il y fut autorisé par les certif. délivrés. il a preferé de s'en tenir à la jauge ancienne et connue de son nre

dans ces circonstances les regisseurs des traittes st obligés de representer au conseil l'abus qu'on fait des termes de l'arret et demander qu'il statue sur une maniere invariable de jauge pr le commerce de guinée, comme il y en a une etablie pr le droit de fret.

Il ne pourrait on pas encore proposer au conseil que les negts fissent à leur depart une soumission de porter autant de negres que le comporterait la ctinence de leur nre, ils recevraient à leur depart la moitié de la gratton et l'autre leur serait payé a leur retour sur le certificat délivré aux isles du transport effectif de la qtité de negres introduits.

une observation aussi à faire ce serait de s'occuper a introduire des mdses nationales M. Marion aurait pu le faire dans son traité avec le prince d'Onère.

celui qui jauge par poids dit 2000 lb pst font un tonneau, rien de si aisé que d'avoir un resultat. mais le resultat fait tous les jours la difficulté pr les charboniers. ils disent mon nre porte tant de tonneaux c. a. d. par lx: 50 ll c'est 100 milliers. et comme dans l'encombrement les matieres compactes ne tiennent jamais une place proportionée a leur poids, ils chargent leur cale de plomb ou de fer pr 100 milliers et leur charbon passe par dessus et n'en paient pas de droit. Il

pour obvier a tout inconvenient, il faut que le conseil prononce clairement sur la deduction, à faire dans les nres pr etablir la jauge des batimens negriers. ou bien adopter le projet de faire jauger ces nres comme on fait pr le droit de fret et en doublant la gratton le roi y gagnera encore.

alors il faudrait veiller a la petite ruse dont usent les armateurs dans la jauge de leurs navires. qd il faut payer le fret, ils reculent les cloisons des chambres et cambuses afin d'augmenter la déduction.

quand il faut au contraire recevoir la gratton ils augmentent la ctinence en retirant les cloisons dans le sens contraire et diminuant les chambres et cambuses.

Operation de la Jauge du Navire La Nancy Capitaine Thomas Stafford de Sunderland.

Operation de Lavant a son Coupis arriere de Larchipompe.

Hauteur Pieds Pces	Largeur Pieds Pces	Longueur	
8 . 2 .	15 . 1 .		15 . 9
8 . .	16 . 4 .		7 . 10
7 . 11 .	16 . 1 .	39 Pieds	105
7 . 10 .	16 . 4 .		7 . 10
7 . 9 .	15 . .		5 . 3
7 . 9 .	78 . 10 .		3 . 11
7 . 11	15 . 9 .		1 . 11 .
8 . .			123 . 11 .
7 . 9		Longr.	39 . .
71 . 1 .			1107
7 . 10 .			3690
			19 . 6 .
			9 . 9 .
			6 . 6 .
			4832 . 9 .

Dudit Coupis à l'Ecloaison d'arriere de

Haut.	Largr.	Longueur	
6 . 6	14 . 6	17 Pieds	12 . 2
6 . 5	13 . 4		6 . 5
6 . 6 .	8 . 10		72 .
19 . 5 .	36 8		3 . 0
6 . 5 .	12 . 2 .		2 . 0
			1 . 1
			78 1
		Longr.	17 . .
			546
			781 . 5 .
			1327 5

Avant . . . 4832 . 9 .
arriere . . . . 1327 . 5 .
6160 . 2

~~6160~~ 146 Tx. 28 pds.

6160
196
280
28

146